

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 5 juin 2018 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseiller suivants : Cécile Hélie, Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Gilles Dubé, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

2018-06-01 **1-Adoption de l'ordre du jour.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2018-06-02 **2-Adoption du procès-verbal du 1^{er} mai 2018.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal du 1^{er} mai 2018 soit accepté tel que présenté en y apportant les trois corrections suivantes : au point 2, enlever une fois le mot **avril**, au point 7, écrire **dûment** et non **dument**, et au point 9, remplacer **appelés** par **invités**.

2018-06-03 **3-Rapport du maire.**
Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu d'accepter le rapport du maire tel que lu par le maire. Voir en Annexe à la fin du procès-verbal.

4-Affaires en découlant.
Présentation d'un projet de 18 millions\$ par le GIRAT pour l'Abitibi-Témiscamingue. Des points ont été soulevés. Encore du travail à faire. Entretien téléphonique entre le maire et monsieur Marc Deschesnes du MTQ, concernant les réparations des ponts sur notre territoire. Retour sur le dossier Forêt de proximité.

2018-06-04 **5-Approbation des comptes.**
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient adoptées.

Salaires payés	:	4,439.80\$
Comptes payés	:	15,062.12\$
Comptes à payer	:	1,891.44\$
Pour un total	:	21,393.36\$

2018-06-05 **6-Adoption de la correspondance.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé, et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

7-Période de questions (10 minutes).
Aucune question.

2018-06-06 **8-Soumission reçue relatif au traitement de surface.**
Une seule soumission a été reçue au bureau municipal, avant 14h00, le 31 mai (comme mentionné dans le devis pour l'exécution de traitement de surface). C'est celle de la compagnie Franroc, division de Sintra Inc., de St-Paul de Joliette au montant de 315,882.31\$. Toutes les vérifications ont été faites relativement aux documents qui devaient être incorporés à la soumission.

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu d'attribuer le contrat de traitement de surface, à la compagnie Franroc, division de Sintra Inc, de St-Paul de Joliette, au montant de de 315,882.13\$.

9-Adoption du Règlement 2018-02 relatif à la révision du « Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité d'Authier-Nord », abrogeant et remplaçant le Règlement 2016-06.

2018-06-07

RÈGLEMENT NO 2018-02 RELATIF À LA RÉVISION DU « CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX » D'AUTHIER-NORD ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2016-06

ATTENDU QUE l'adoption du projet de loi 109 sur l'éthique et la déontologie municipale qui crée aux municipalités l'obligation d'adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus;

ATTENDU QU'IL y a eu une élection générale le 5 novembre 2017 et que selon l'article 13 de la Loi sur l'éthique, toute municipalité doit, à la suite d'une élection générale, remplacer le règlement en vigueur avec ou sans modification ;

ATTENDU QUE le règlement 2016-06 doit être abrogé et remplacé par le règlement 2018-02 ;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la séance du 3 mai 2018 par le conseiller Steve Bruneau ;

ATTENDU QUE le conseil municipal d'Authier-Nord a révisé son code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et n'y apportera aucune modification ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le code d'éthique et de déontologie révisé suivant.

Le règlement 2018-02 fait partie intégrante des présentes et vaut comme s'il était ici au long récité. Le règlement intégral est déposé aux archives de la Municipalité d'Authier-Nord.

10-Avis de motion et présentation du projet de Règlement 2018-03 instaurant les modalités des avis publics de la municipalité d'Authier-Nord.

La conseillère Cécile Hélie donne avis de motion et présente le projet de Règlement 2018-03 instaurant les modalités des avis publics de la municipalité d'Authier-Nord.

11-Emprunt temporaire pour les travaux de voirie. Signataires.

La Banque Nationale du Canada et la Caisse Desjardins nous ont fait parvenir une soumission qui fait part de leur taux pour un emprunt de 595,445\$ (Règlement 2018-01).

Banque Nationale du Canda : 3.35%

Caisse Desjardins : 3.65%

2018-06-08

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que la municipalité procède à l'emprunt (marge de crédit) avec la Banque Nationale du Canada qui offre un taux de 3.35%. Le maire, Alain Gagnon, et la directrice générale, Élise Gagnon, sont les deux personnes mandatées et autorisées à toutes signatures requises pour ce dossier.

2018-06-09

12-Groupe Ultima. Renouvellement des assurances (3965\$).

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'acquitter la facture de Ultima Assurances, au montant de 3965\$ pour le renouvellement du contrat d'assurances, et ce pour la période du 21-06-2018 au 21-06-2019.

2018-06-10

13-Congrès FQM à Montréal pour le maire.

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de procéder à l'inscription du maire au congrès de la FQM, qui se tiendra à Montréal du 20 au 22 septembre prochain. Montant de l'inscription 964.08\$ (congrès + spectacle).

2018-06-11 **14-Forum régional sur l'eau + Formation inspectrice municipale.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'inscrire le maire Alain Gagnon, et l'inspectrice municipale, Carolle Bédard au Forum régional sur l'eau, qui se tiendra à Rouyn-Noranda les 6 et 7 juin prochain. Ceux-ci se rendront le mercredi 6 juin seulement. Un montant de 35\$ pour chaque inscription (Total : 80.48\$).

2018-06-12 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que l'inspectrice municipale, Carolle Bédard, se rende à la formation intitulée « Les milieux humides et hydriques, et certificat d'autorisation : quel rôle pour les municipalités », qui se tiendra à La Sarre le 13 juin prochain. Le coût de la formation : 338.95\$.

2018-06-13 **15-Fermeture du CHSLD de Palmarolle.**
Discussion entourant la fermeture du CHSLD de Palmarolle.

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que le maire fasse parvenir une lettre signifiant notre désaccord à cette fermeture, à monsieur Yves Desjardins, pdg au Centre intégré de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue concernant la fermeture envisagée du CHSLD de Palmarolle.

2018-06-14 **16-Corporation des chemins d'hiver. Délégation de deux membres.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que Messieurs Alain Gagnon, maire et Steve Bruneau, conseiller #6 soient les deux personnes déléguées pour représenter la municipalité d'Authier-Nord à la Corporation des chemins d'hiver. L'assemblée générale se tiendra le 20 juin prochain à La Sarre.

2018-06-15 **17-Projet Salle Multiservices. Résolution.**

Projet Salle Multiservices

ATTENDU QU' il est primordial de préserver les infrastructures déjà en place, du moins leurs redonner du cachet ainsi que d'autres orientations ;
ATTENDU QUE la municipalité désire suivre les objectifs suivants du Plan de développement local de la municipalité :
ATTENDU QUE le conseil municipal désire appliquer le/la :

Plan de développement sur son territoire :

- ✓ Faire le point sur la situation de développement de notre municipalité (trouver des cibles de développement) et ;
- ✓ Faire des choix par rapport à notre développement et l'organiser.

Description de la démarche :

- ✓ Le conseil municipal a décidé de prendre en charge la démarche de réalisation du plan local de développement ;
- ✓ Identification des enjeux à venir à Authier-Nord par le conseil municipal, le maire et la directrice générale ;
- ✓ Analyse des données et détermination des orientations du plan de développement.

Vision de la municipalité sur 10 ans :

- ✓ De trouver des solutions économiquement rentables pour les infrastructures et établissement.

ATTENDU QUE le conseil municipal veut appliquer les orientations et les objectifs énumérés dans son Plan de développement :

Orientation 1 : Développement économique et touristique

Objectif 1.3 : Aménager divers sites existants à des fins touristiques

- 1.3.1 Exploiter les atouts déjà présents sur le territoire de la municipalité ;
- 1.3.2 Développer des activités de loisirs et de tourisme dans notre municipalité ;

Orientation 2 : Qualité de vie, organisation sociale et communautaire

- Objectif 2.1 Favoriser et encourager l'adoption de saines habitudes de vie dans la population
- 2.1.2 Bonifier l'offre d'activités sportives pour les diverses tranches d'âges.
- Objectif 2.2 Encourager, favoriser et faciliter l'implication des citoyens, l'identité locale et le sentiment d'appartenance de ceux-ci dans notre municipalité
- 2.2.2 Mettre en place davantage d'événements rassembleurs dans le village et ce, été comme hiver ;
- Objectif 2.5 : Conserver les services existants et développer les services jugés essentiels.

Orientations 3 : Loisirs et culture

- Objectif 3.1 Bonifier l'offre d'activités culturelles et de loisirs dans la municipalité.
- 3.1.1 Développer des activités régulières et ponctuelles de divertissements et loisirs dans notre municipalité, convenant à diverses tranches d'âge;
- 3.1.3 Organiser des événements spéciaux afin de rassembler la population ;
- 3.1.4 Sonder la population afin de connaître leurs besoins et suggestions au niveau des loisirs et de la culture.
- Objectif 3.2 Planifier et préparer les festivités du 100^e anniversaire de la municipalité, prévues en 2022.
- Objectif 3.3 Maximiser l'utilisation des infrastructures de loisirs et de sports en place et miser sur les atouts du milieu pour le développement d'activités de loisirs.
- 3.3.1 Assurer l'entretien des infrastructures en place.

Orientation 4 : Environnement, infrastructures municipales et services publics.

- Objectif 4.2 Améliorer ou bonifier les infrastructures existantes ainsi que les équipements.

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord confirme qu'elle fait de ce projet intitulé « Salle Multiservices » sa priorité #1 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que la municipalité délègue mesdames Carolle Bédard, chargée de projets, et Maude Bergeron, agente de développement rural attitrée à notre municipalité, à monter le projet « Salle Multiservices ». Ce projet sera par la suite déposé au MAMOT, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, Volet 5 – Réfection et construction des infrastructures municipales (PIQM - RECIM). Les personnes autorisées à signer toutes documentations relatives à ce projet sont : monsieur le maire, Alain Gagnon, madame la directrice générale, Élise Gagnon et madame Carolle Bédard, chargée de projets.

18-Aide financière du député monsieur François Gendron.

Une aide financière de 20,000\$ fut accordée à la municipalité de la part du député François Gendron. Cette aide financière servira à l'amélioration des chemins municipaux.

19-Balayage de la chaussée.

Les jeunes ont commencé le travail. Il en reste encore un peu à faire. Peut-être faire l'achat d'un 2^e balai électrique ou en louer un autre pour le prochain balayage de chaussée.

2018-06-16 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de faire l'achat de 5 balais.

20-Renouvellement du magazine « Le couvert Boréal ».

2018-06-17 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de renouveler l'abonnement du magazine « Le couvert boréal » et d'acquitter la facture de 47\$.

21-Inauguration du local du groupe « Nouveau Départ ».

L'inauguration du local situé en bas du bureau municipal aura lieu dans la semaine du 9 au 15 septembre prochain. Le jeudi 13 septembre de préférence, un 5 à 7 est suggéré. Vérifier auprès de mesdames Julie Mainville et Maude Bergeron leurs disponibilités pour cette inauguration. Ramener à la séance d'août.

22- Période de questions.

Aucune question.

23-Questions diverses.

Encombrants : Retour sur la collecte des encombrants.

Pont 00265 : Le tablier sur le pont 00265 communément appelé « Beaver », doit être réparé.

Équipements municipaux : Vérifier auprès de monsieur Bruno Wurtz pour l'identification des équipements.

Plainte pour le bruit : Des plaintes ont été reçues au bureau municipal concernant le bruit excessif provenant d'une résidence. Ce problème persiste depuis trois ans. Une lettre ainsi que le règlement se rapportant au bruit excessif leur fut envoyés l'année dernière. Une deuxième lettre leur fut donc acheminée.

Chemin de la Forêt : Ce chemin est plutôt cahoteux. Du concassé doit être rajouté dans le chemin.

Régie des déchets : Il n'y avait pas quorum pour la séance du 28 mai. Discussion autour d'une proposition concernant la gestion de la Régie des déchets. La municipalité pourrait en prendre la gestion et ce, à moindre coût.

Quai flottant : Sera installé sous peu.

Modifications zone agricole : Toutes les modifications demandées (Résolution2018-04-04EX) ont été acceptées.

Voyages de boulaux : Les factures ont été envoyées aux personnes concernées. Une seule personne a toutefois payé.

Équipements sportifs : Les responsables commenceront sous peu leurs achats (dans le cadre du programme Nouveaux horizons 2).

Domaine Bel-Mik : Un nouveau résident permanent, monsieur Pierre Ouellet.

Salaire des employés de voirie : Augmentation des journaliers de la voirie.

2018-06-18 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'augmenter le salaire des journaliers de la voirie à 19\$/heure.

Branches chez Beverly Duguay : Les branches des arbres qui sont face à la rue Principale obstruent la vision. (Janvier 2018).

2018-06-19 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la directrice générale envoie une lettre au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports leur faisant part du problème de la vision obstruée chez madame Beverly Duguay.

24-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 22h08.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.